L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS, PAR JÉROME BAYON. IMPRIMEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

MERCREDI MATIN, 3 DECEMBRE 1834.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 2 Déc.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Bain, ingénieur des travaux. Un marché a été conclu pour une machine à vapeur avec des aqueducs en fer, &c. et le tout sera ici dans le cours de l'hiver. Déjà un grand nombre d'ouvriers sont arrivés, et on se prépare à les placer immédiatement. L'élévation que l'on doit faire pour donner à l'eau la pente dont elle a besoin pour son écoulement, était supposée devoir exiger un travail de deux ans, mais, MM. Euller et Hone se sont engagés à l'exécuter en quelques mois, et même à donner à l'élévation une plus grande hauteur. Le président de la Banque du Commerce nous informe que les travaux seront poursuivis avec la plus grande activité, afin de procurer dans le plus bref délai, jusqu'au second étage, une quantité suffisante d'eau pure. Nous félicitons nos concitoyens de l'espoir qu'on leur donne de pouvoir jouir bientôt d'un avantage si précieux. Ces travaux ne contribueront pas peu à l'assainissement de la ville, et c'est sous ce rapport que nous en regardons les résultats comme très importants.

Nous ne pouvons accorder trop d'éloges au président et aux directeurs de cette banque, pour le zèle qu'ils ont montré dans cette grande entreprise.

Nous annonçons avec plaisir aux habitans de cette ville l'arrivée de l'aéronaute Elliot; les feuilles du nord ont parlé de lui avec beaucoup d'avantage, et nous nous plaisons à croire que bientôt il donnera lieu au public d'apprécier son talent.

(Extrait du *Daily-News* d'hier après-midi.)

Ventes de Coton.

[illegible] balles	[illegible]	à	17 1-2 cents
146	do	do	17 1-2
780	do	do	15 7-8

Transactions de la Bourse.

Deux magasins en briques et un lot de terre dans la rue [illegible], ont été vendus $10,000.

Un appentis adjoignant, a été vendu $4,400.

Plusieurs esclaves ont été vendus à de bons prix.

UNE VISITE A L'HOPITAL.

Chez tous les peuples qui jouissent du grand bienfait de la civilisation, on a vu s'élever à côté des temples consacrés à la divinité, des édifices destinés à recevoir les membres de la société qui, dans l'état de maladie, ne peuvent pas avoir chez eux les soins que réclame leur situation. Il est même à remarquer que, plus le sentiment religieux a dominé, plus ces asyles ont été richement dotés, et l'homme qui a le plus contribué à multiplier ces établissemens, où l'humanité souffrante est secourue, est sans contredit, Vincent de Paule, ce prêtre vraiment religieux et plein de ce zèle que nous ne pouvons pas attendre du plus ardent philanthrope. La philantropie ne va pas jusqu'à amener l'homme à se dépouiller pour ses semblables; mais une justice que nous ne pouvons nous empêcher de rendre à la religion catholique, c'est qu'elle a eu la puissance d'inspirer aux fidèles, cet amour qui les portait à tout sacrifier pour venir au secours des pauvres. C'est ainsi qu'elle a opéré ces grandes merveilles auxquelles le vrai philosophe ne peut refuser son admiration, tout en reconnaissant qu'elle n'a plus aujourd'hui ce pouvoir, et qu'il faut à l'homme un autre stimulant pour sa vertu. Mais en attendant que cette transformation s'opère, la société est dans un état d'atonie qui fait croire aux hommes qui n'ont pas compris le progrès, que l'humanité marche à sa destruction. Cet état de maladie de la société, a commencé au quinzième siècle, époque où la défiance a pris la place de la confiance; depuis ce temps, le mal a toujours été en augmentant, et la philosophie du dix-huitième siècle, loin de pallier le mal, a produit une crise terrible qui a pu faire redouter un bouleversement général; cette crise dure encore; mais déjà il s'est manifesté quelques symptômes heureux qui nous présagent un avenir moins orageux. Qu'il soit facile de se convaincre que le mal dont nous parlons existe, nous pensons que le moyen le plus sûr de juger du degré auquel il est arrivé chez certains peuples, c'est de considérer les monuments publics où se trouvent réunis les pauvres malades confiés aux soins de personnes qui s'acquittent de ce devoir par conviction religieuse, et ceux qui sont soumis à des gens salariés.

Que ceux des étrangers qui ont visité à Paris, l'Hôtel des Invalides, l'Hôtel-Dieu, la Salpétrière, les Quinze-Vingts et tant d'autres hôpitaux que renferme cette grande ville, nous racontent ce qu'ils ont remarqué, et qu'ils nous disent si l'hôpital de la Nelle. Orléans peut leur être comparé, pour l'ordre, pour la propreté, pour ces soins de tous les instants, prodigués aux malades, par ces femmes d'un dévoûment vraiment héroïque, sous l'inspection de médecins du premier mérite, auxquels la presse toute sévère qu'elle est, n'a jamais eu que des éloges à adresser.

Certes, l'hôpital de la Nelle. Orléans est assez richement doté, et il absorbe des sommes assez considérables pour qu'il soit permis d'exiger que les malades y soient bien soignés, et qu'il y règne cette ordre et cette propreté qu'on aime à voir dans de semblables asyles, ce qui contribue souvent plus au rétablissement des malades, que les remèdes qu'on leur administre.

Nous le disons à notre honte, à la honte de ceux qui sont chargés de l'administration de cet établissement, on ne trouve là ni cet ordre ni cette propreté que l'on s'attend à y rencontrer; on en sort avec le plus profond dégoût, quand on a vu ce qui s'y passe. Quelle idée doit avoir de nous, un étranger, que la curiosité, a amené dans ce lieu, qui [illegible] d'une semblable administration! quelle opinion doit-il concevoir de notre civilisation?

Nous aurons l'occasion d'entrer dans quelques détails à ce sujet, nous voulons rapporter ce que nous avons vu; mais un sentiment de pudeur nous retient. Nous devons nous garder de faire connaître au monde nos turpitudes, nous craindrions de donner de nous une trop mauvaise opinion. Qu'il nous suffise, pour cette fois, d'avoir appelé l'attention de l'administration sur un pareil désordre. Nous sommes persuadés qu'elle s'empressera de le faire cesser. S'il pouvait en être autrement, alors rien ne pourrait plus nous empêcher de parler tout haut; car ce serait pour nous un devoir sacré de faire tous nos efforts pour mettre fin à un état de chose aussi déshonorant et épouvantable; car [illegible] pour quelque chose la vie du dernier des hommes.

DERNIERES NOUVELLES D'EUROPE.

Les malles du nord, arrivées hier, ont apporté des journaux de New-York jusqu'au 18 du mois dernier. Le navire *Caledonia*, arrivé dans ce port, fournit des dates de Liverpool jusqu'au 22 octobre inclusivement. Les nouvelles politiques ne sont d'aucune importance, nous en donnons néanmoins quelques extraits.

L'état du marché à Liverpool est très-satisfaisant pour les spéculateurs et les cultivateurs. On trouvera dans la partie anglaise le rapport des dernières transactions.

M. Livingston, ambassadeur américain, est arrivé à Paris le 13, où il est porteur de nouvelles propositions de son gouvernement, relatives à la réclamation de 25 millions rejetée par la chambre des députés, dans la dernière session. Il est convenu que pour terminer cette question et pour éviter toute possibilité d'obstacles de la part de la chambre des députés, le cabinet de Washington réduira ses réclamations d'un tiers.

Le *Constitutionnel* du 15 octobre, annonce qu'il est autorisé par M. Livingston, ministre américain, à déclarer qu'il n'a reçu de son gouvernement aucune instruction pour transiger à l'égard la réclamation de 25 millions, et que M. Livingston assure que nulle instruction de ce genre ne lui a été transmise.

Des rapports de Munich annoncent que les négociations relatives au mariage de dona Maria de Portugal, avec Auguste, duc de Leuchtenberg, sont enfin terminées.

Les journaux de Madrid annoncent la conclusion des débats concernant l'exclusion de don Carlos et de ses enfans du trône d'Espagne. Le projet de loi présenté par le gouvernement sur ce sujet a été approuvé à l'unanimité par la chambre des procuradores.

Les nouvelles d'Espagne fournissent des rapports peu favorables sur les progrès du parti de la reine. Le général Ostea s'est démis du commandement de l'armée, et l'on dit qu'une vaste conspiration a été découverte à Madrid. Les Carlistes commencent à prendre l'offensive; Zumalacarreguy est près de Tudela, et l'on dit qu'il a établi des communications avec d'autres bandes de l'Arragon. Il paraîtrait que Mina a été [illegible] ... [illegible]

général de don Carlos chargé d'une mission pacifique. L'annonce de l'arrivée de don Miguel à Urdach dans les Pyrénées n'est pas confirmée. Il est certain maintenant que Rodil ne s'est démis du commandement de l'armée qu'avec une sorte d'indignation.

Le montant des recettes de la douane de Liverpool, pendant le dernier trimestre, s'est élevé à la somme extraordinaire de 140,000 livres sterling, qui présente un excédent de 37,000 livres sur les recettes du même trimestre de l'année dernière.

Le sénat de Brême ayant été informé que des émigrants qui sont partis de cette ville pour se rendre aux Etats-Unis, ont été laissés en Angleterre dans la plus grande détresse, a publié une proclamation par laquelle il indique à ceux qui veulent émigrer de quelle manière ils doivent s'y prendre, et alloue une somme suffisante pour leurs dépenses jusqu'au moment de l'embarquement; le sénat recommande ensuite aux émigrants de partir directement d'Allemagne, au lieu de se rendre en Angleterre dans l'espoir d'y trouver un moyen de transit à meilleur marché.

Le gouvernement français se dispose à faire élever, sur la place de la Bastille, une colonne qui sera surmontée d'une statue de la Liberté. N'est-ce pas là une amère dérision?

Un incendie, qui a éclaté à Londres dans la soirée du 16, à 7 heures, a consumé l'édifice dans lequel le parlement d'Angleterre tenait ses séances, ainsi qu'un grand nombre de maisons voisines. On pense que le feu s'est manifesté d'abord dans quelqu'une des bâtisses qui tenaient à la chambre des lords, et que de là il s'est communiqué à la chambre elle-même avec une telle rapidité, qu'avant huit heures toute la rangée de maisons situées depuis le portique par où entraient les pairs, jusqu'à l'angle qui touchait à l'enceinte des comités de la chambre des communes, était en flammes.

Nouvelles récentes d'Espagne.

Le brick *Emigrant*, capitaine Smith, arrivé à New-York, apporte des nouvelles venues par la voie de Malaga. Les dates du sud de l'Espagne sont un peu plus récentes que celles reçues par le *Calédonia*, mais celles de Madrid sont plus anciennes.

Les quatre provinces de l'Andalousie jouissaient de la plus grande tranquillité, et le peuple en général paraît disposé d'assister le gouvernement de la reine, dans ses projets de soumission des rebelles de la Biscaye, lorsqu'ils seront appelés dans ces contrées. Le choléra avait à peu près disparu de l'Andalousie, et la récolte de la vigne offrait de grandes espérances. Les communications entre Cadix et Madrid n'ont pas été interrompues. Les prêtres ont cherché à soulever le peuple contre le gouvernement de la reine, mais ayant échoué dans leur entreprise, ils furent victimes de la fureur des ultra-libéraux, qui paraissent en plus grand nombre dans le sud de l'Espagne, que dans le nord.

DU PORTUGAL.

Le capitaine Mugo, du brick *Concordia*, arrivé hier de Setubal d'où il est parti le 15 octobre annonce que des dates de Lisbonne du 13 y avait été reçues, et qu'elles mentionnaient *que la jeune reine Dona Maria était dangereusement malade*. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette nouvelle: son père n'est plus, et si elle réussit à préserver sa vie des intrigues de la cour, il n'y aura pas plus à s'en étonner que si elle en devenait victime. *Gaz. de N. Y.*

ANECDOTE TRAGIQUE.

—Le sieur Pion, ancien militaire, aujourd'hui marchand de vin, était l'un de ces braves qui firent flotter l'étendard tricolore dans plusieurs capitales de l'Europe. Retiré du service, il avait contracté mariage à Paris, et y exerçait paisiblement sa nouvelle profession, lorsqu'à la révolution de juillet il commença à donner quelques signes d'aliénation mentale, en parlant sans cesse des Russes et des Autrichiens, qu'il voulait enfoncer malgré leurs colonnes serrées. Le docteur Chally venait régulièrement le voir tous les mois pour lui faire une saignée: ce traitement calmait le malade au point que ce n'était qu'à de rares intervalles qu'on s'apercevait du désordre de ses idées.

Avant-hier dans la soirée on remarqua en lui une grande agitation, que sa femme parvint à apaiser à force de caresses et de soins. "Prends-garde à toi, disait il, méfie-toi de moi; je sens que je veux faire un malheur." Cette menace, quoique peu rassurante, n'inspirait pas de grandes craintes. Pion fut conduit bien paisible dans sa chambre à coucher vers neuf heures. Il dormit jusqu'à une heure. A deux heures il se leva, ouvrit la croisée de la salle à manger qui donne sur la rue, puis il rentra dans sa chambre. Quelques instans après il se releva, s'habilla en garde national, prit son sabre et se mit en faction devant la porte de la chambre de sa femme. Mme. Pion effrayée de cette promenade nocturne, et plus encore de la faction que son mari faisait auprès d'elle, lui criait à travers la porte: "Mon bon mari, tu m'avais promis d'être tranquille; couche-toi, je t'en prie, j'irai te trouver.—Dors en paix, ma chère, répondait-il, n'aie pas peur de ces b... de *Cosaques* et de *Kaiserlichs*, ils ne te prendront pas."

Après ce court dialogue le calme se rétablit pour quelques instans; Mme. Pion ne crut pas nécessaire d'appeller les personnes à son service. Bientôt elle l'entendit promener sa main sur la porte, comme pour chercher la clé et l'ouvrir: mais heureusement que Mme. Pion avait eu la précaution de l'ôter. "Elle a eu cette précaution, dit-il avec calme; je ne m'y attendais pas, elle a bien fait: je suis pris." Et puis tout à coup elle l'entendit se promener devant sa porte, avec vitesse, et marcher comme un homme marche militairement; de temps en temps il s'arrêtoit criant *qui vive!* Il y avait une demi-heure environ que cette promenade durait, lorsque simulant un combat contre les Russes, il cria: *En retraite!* En effet il rentra dans sa chambre, toujours se défendant contre les Russes et les *Kaiserlichs*, et dans l'action il s'écrie: *La garde meurt et ne se rend pas.* Un cri de douleur se fait entendre, et il fut suivi d'un coup sourd, semblable à celui d'une chûte; un profond silence termina cette scène.

Mme. Pion, surmontant sa frayeur, se rendit dans la chambre de son mari, qu'elle trouva couché à côté du lit, la face contre terre, et le sabre au travers du corps. Elle appela du secours; on releva cet infortuné, qui eut le courage de retirer lui-même le sabre. Cette arme meurtrière était entrée dans la région épigastrique, à une profondeur de huit à dix pouces. Pion mourut quelques minutes après.

Extrait de la Gazette des Tribunaux.

Procès comique et amusant pour ceux de nos lecteurs accoutumés au langage du bas peuple parisien.

—*La Plaignante:* Vous saurez donc, M. le président, que c'était vers les six heures, six heures et quart du matin à peu près; j'étais encore dans mon lit, parceque je voulais faire un peu la paresseuse ce jour-là. Ça ne regarde personne, pas vrai; par conséquent je suis libre et maîtresse. J'étais donc dans mon lit, où je dormais; c'est à dire que je ne dormais pas, si vous voulez; mais j'avais les yeux fermés, pensant à toute autre chose. V'la que j'entends ouvrir ma porte, parce que la maison étant sûre d'ordinaire, j'ai pour habitude de laisser la clé sur la porte. Pour lors, je ne me dérange pas, croyant que c'était mon mari. C'est bon; v'la qu'on entre et qu'on va droit à la cheminée, où était ma montre; v'la qu'on la décroche. Croyant toujours que c'était mon mari, je ne me dérange pas, je crie seulement: *Est-ce toi, l'ami?* Pas de réponse. Alors, comme ça me semble un peu drôle, je me retourne, j'ouvre les yeux, et qu'est-ce que je vois?.... le profil de ce coupable qui est là sur le banc, et qui n'avait aucun rapport, bien entendu, avec la physionomie de mon légitime. Ah dam! la sueur me prend. L'autre, qui avait fait son coup, ne demande pas son reste, et détale. Moi, qu'est-ce que je fais? je saute à bas du lit; je m'élance sur l'escalier comme j'étais; je descends quatre à quatre, et je ne m'arrête que sur le pas de la porte, parce que je m'aperçois enfin qu'il n'est pas d'usage que les femmes fassent leurs petites courses du matin en chemise. Je crie seulement *au voleur!* comme un beau diable, et je reste là, sous le vestibule, après avoir vu entrer mon coquin dans une maison presque en face.

Un témoin: Reposant, plein de sécurité, dans mon domicile, je suis réveillé en sursaut par des cris *au voleur! au voleur!* et par une fuite précipitée dans l'escalier, qui ne me semble pas du tout ordinaire. Reconnaissant à l'abord la voix de ma voisine du cintième, je me dis: faut toujours rendre service aux dames; et en deux sauts me v'la à bas du lit et dans l'escalier, tout bonnement *en bannière*, comme on dit; cette dame avait un étage sur moi, et l'individu en question un autre étage sur elle, de façon que nous avions l'air de jouer à la *crémaillère*, en chemise, ce qui était assez drôle, et ce qui ne m'a permis qu'à d'arriver au moment que cette dame était immobile, par pudeur, sur le pas de la porte. Je reste aussi immobile, et nous regardons tous deux dans cette position critique, je ne puis que lui dire: Qu'est y a-t-il de nouveau, Madame? —Ma montre, Monsieur; voyez-vous ma montre? répondit-elle. Je regardais sans rien voir, lorsque je compris à son geste qu'elle me désignait Monsieur, qui probablement lui avait détroussé sa montre. Ne pouvant pas du reste en fair davantage, dans notre état respectif, je proposais à Madame d'aller passer un jupon, pendant que moi même j'enfilerais mon pantalon. Voilà en conscience tout ce que j'ai vu dans le premier moment. (On rit.)

M. le président Pérignon: Comment est-on parvenu à saisir le coupable?

Le témoin: Une fois culotté, je ne craignais plus le qu'en dira-t-on; je me présentai poliment dans la maison d'en face, où, ce qu'après avoir demandé la permission de faire quelques recherches sans blesser en aucune façon la liberté individuelle, j'ai fini par découvrir la montre de Madame, sous le [illegible] de l'accusé, et Monsieur [illegible] la décence ne me permet pas d'en dire davantage, vous savez bien.

M. le Président, au prévenu: Comment vous trouviez vous [illegible] dans cette maison?

[illegible]

M. le président: Mais vous n'en voudriez pas alors assurément. (On rit.)

Le prévenu: Je me présente partout où j'ai l'espérance de faire mon petit commerce.

M. le président: Qu'alliez vous faire dans la chambre de cette dame, lui proposer des crayons, sans doute?

Le prévenu: Ma foi la clé était sur la porte.

M. le Président: Il était de bien bonne heure! Au reste vous avez prouvé que vos intentions n'étaient pas purement commerciales.

Le prévenu ne répond rien, mais il tire de sa poche un petit paquet de crayons qu'il a l'air de proposer au Tribunal et à l'auditoire.

M. le Président à la plaignante: Vous reconnaissez bien le prévenu?

La plaignante: Oh! certainement; pour n'avoir vu que son profil, c'est bien lui et ça ne peut être que lui. (On rit.)

M. le Président, au témoin: Et vous, vous le reconnaissez aussi?

Le témoin: Je ne l'ai vu que par derrière, parce qu'il s'enfuyait; mais je reconnais parfaitement sa redingotte de couleur tirant sur le vert. (Hilarité.)

Le Tribunal, après en avoir délibéré, et attendu que les antécédens du prévenu n'ont rien de recommandable, le condamne à un an de prison.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Matakeesit, Drew, Drew, Liverpool, Hagan, Niven & co.
Navire Ohio, Garvin, Philadelphie, T Toby & co.
Brick Paragon, Healy, Providence, G Bucklin.
Goel Orleans, Hodge, Texas, A B Herner.

ARRIVES

Bateau de remorque Pilot, Crowell, des passes avec la barque Clemente et le brick Constance. Il rapporte que le barque Jeune France était en dehors de la barre, ainsi que plusieurs voiles, noms inconnus.
Barque Clemente, Martin, de Boston.
Navire Jeune France, Fabre, 55 jrs de Bordeaux.
Navire Ben Morgan, Snow, 17 jours de Philadelphie.
Barque David Cannon, 54 jours de Liverpool.
Navire Lucy Ann, Pratt, 60 jours de Marseilles.
Brick Constance, Fabriques, de la Havane.
Brick Syrene, Arends, 52 jours d'Hambourg.
Brick Polacre Dortea, Millet, de la Havane.
Brick Salem, Harvey, de Malaga.
Goel Sabine, Hall, de Sisal.
Bateau à vapeur Bunker-Hill, Tufts, des Natchez, avec du coton.
Bateau à vap Walter Scott, Wright de la R. Blanche

TRESORERIE DE L'ETAT.

Nouvelle-Orléans, le 2 décembre 1834.

LES contribuables de la paroisse d'Orléans, qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1833, sont prévenus d'avoir à payer au bureau du trésorier, d'ici au 15 décembre courant, époque à laquelle les comptes seront remis au shérif pour en faire le recouvrement conformément à la loi. F. GARDERE, Trésorier de l'Etat.
3 decembre—3

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société qui existait sous la raison de Diodore & Benoit est dissoute d'un commun accord, depuis le 31 octobre dernier, le sieur T. E. Benoit reste chargé de la liquidation de la dite société, et prie les personnes à qui il est dû, et celles qui doivent, de se présenter pour régler au plutôt.

Le Sieur T. E. BENOIT prévient le public qu'il vient de recevoir de France un grand assortiment d'instrumens de musique, tels que: orgues d'une très grande dimension, à l'usage des églises, avec cylindres et claviers à toucher, orgues d'agrément, en tout genre, contenant la musique la plus nouvelle; petites serinettes pour les oiseaux; guitarres peintes en tout genre; violons, peu vieux et neufs; flûtes; clarinettes; flageolets en tout genre; bassons; serpent-bassons; opicleïdes; basses; ophicleïdes-alto; cors d'harmonie; trombonnes; buccins; trompettes à clefs; trompettes d'harmonie; musique et cordes pour tous les instruments. Il vend en gros et en détail, et à des prix très-modérés, et demeure rue Royale, no. 216, entre Orléans et Ste. Anne. 3 déc—15

SALLE D'ASSEMBLEE, DE LEGE'.

A l'encoignure des rues Camp et Poydras, près du Théâtre Américain.

LE soussigné informe respectueusement le public, qu'il a pris le haut de cette maison, où se trouvent une superbe et spacieuse salle de bal, une salle à souper, des chambres de toilettes pour les dames et les cavaliers, un assortiment convenable pour le dépôt des chapeaux, manteaux, &c., et aussi un superbe restaurat et une buvette.

En faisant respectueusement cette annonce au public, il ajoutera qu'il est sur le point d'engager un orchestre choisi, et qu'il pourra donner au moins une fois par semaine des bals publics.

Les cavaliers qui désireraient donner des bals de société, sont invités à s'adresser à lui, à la salle susdite, où tous les préparatifs nécessaires pourront être faits immédiatement.

Ses prix seront aussi modérés que ceux d'aucun autre établissement de ce genre dans cette ville; et il espère par son zèle et son activité mériter l'encouragement d'un public généreux toujours prêt à récompenser les peines et les soins de ceux qui cherchent à lui plaire.

Son académie de Therpsicore pour les demoiselles et les jeunes cavaliers, sera tenue au même établissement, dans un salon particulier, décoré élégamment. En outre des dances en usage dans ce pays, il enseignera les *Galopades*, les *Mazurka* et toutes les nouvelles dances parisiennes et italiennes.

Le soussigné ne pense pas qu'il soit nécessaire de rappeler à Messieurs les habitans de la Louisiane, les avantages que la jeunesse retire du bel art qu'il professe, il se bornera à la simple remarque que la dance donne de la grace, de l'activité, qu'elle conserve la santé, et faire acquérir le bon ton, si agréable dans les sociétés.

La première réunion publique sera annoncée dans les gazettes.

Des lettres d'invitation particulière pour les Dames, seront envoyées d'avance, à leur demeure, et aucune autres que celles qui auront reçues des billets ne seront admises.

Les cavaliers qui désireraient obtenir des invitations pour les Dames pourront s'adresser au soussigné.

3 déc—1m J. C. LEGE.

AVIS.—Dimanche dernier, 30 novembre, un cheval monté par deux nègres qui tiraient la course avec d'autres nègres, aussi montés, vint s'écraser sur un tilbury qui descendait tranquillement la rampe du moulin à scie de M. J. F. Miller, en même temps qu'abattre le cheval et casser un brancard du tilbury. Les personnes qui conduisaient le tilbury se mirent à la poursuite des deux nègres qu'elles ne purent arrêter. Le cheval blessé à l'épaule, était tombé sur le coup; il a été conduit à l'écurie, rue Toulouse, no. 180, d'où son maître est requis de le retirer, en payant les dommages et les frais de cet avis.

Ce cheval d'environ 17 mains de haut, est gris de fer avec des marques blanches sur le corps; a des fers à talon, il paraît travailler au dray en ville. 3 dé—3

LES soussignés préviennent leurs connaissances et le public, qu'ils ont agrandi et assorti de nouveau leur magasin de comestibles.

Ils offrent à vendre les articles suivants, reçus par les derniers arrivages:

80 demi boîtes Sardines au beurre,
100 boites do. à l'huile,
50 do. Conserves assorties;
25 caisses Cerises à l'Eau-de-vie; } de Colin à Nantes.

Par le navire Syrien:

2 jarres Saucissons d'Arles; Liqueurs surfines assorties; Absynthe; Salaisons, Fromage de Gruyère, de Hollande, &c

En magasin—Un assortiment de Vins de caisse, Guignolet d'Anger; Kyrsch, Absynthe de Dubied.

Les susdits soussignés tiennent aussi le Café des Citoyens, encoignure Chartres et Toulouse, où l'on sera servi avec diligence et propreté.

On y trouvera toujours dans cette saison du Café à l'eau et au lait, Chocolat, Thé, Punch chaud, &c.

3 déc PASCALET & MIGHON.

CAFE DE RIO—900 sacs Café de Rio, de première qualité, à vendre par WM. G. HEWES,
3 déc rue du Camp, No. 66

748 SACS Café de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Emilio et Constancia, et à vendre par J. PRATS & FILS,
3 déc 52, rue St. Anne.

A VENDRE.—Trois drays avec harnais. S'adresser à l'écurie, rue Toulouse, no. 180. 3 déc—3

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JONAU METOYER & Co., ont transporté leur comptoir au No. 119, rue du Canal. 3 déc—3

ON désirerait trouver à louer un petit nègre, sachant conduire un cabriolet. S'adresser au bureau de cette feuille. 3 déc

$25 PIASTRES DE RECOMPENSE

Partie marronne de chez le soussigné la semaine dernière, la négresse américaine RACHEL, d'environ 4 pds quelques pouces de hauteur, âgée de 18 à 20 ans; elle est corpulente, figure ronde et portait généralement un mouchoir de couleur autour de sa tête; le propriétaire ne peut désigner l'habillement qu'elle avait sur elle, lors de sa disparition, elle avait un collier de fer au cou depuis trois ou quatre jours.

La dite récompense sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné, no. 86, rue St. Louis.

3 déc. M. DEL ACEBO.

TRAITES [illegible] QUERTIER & BOUTIN. [illegible]

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 4 DECEMBRE 1834.

MARIE TUDOR,

Drame historique en 4 actes, et en prose par Mr. Victor Hugo.—Distribution:

Gilbert,	MM. Perrin.
Fabiani,	St. Aubin.
Simon Renard,	St. Amand.
Joshua,	Victorin.
Un Juif,	Eugène.
Lord Clinton,	[illegible]
Lord Chandos,	[illegible]
Lord Montagu,	[illegible]
Lord Gardiner,	[illegible]
Maître Enéas Dulverton,	Alfred.
Un geôlier	[illegible]
Le comte de Clarence,	Henriques.
Marie,	Mmes. Millet.
Jeanne,	Girardot.

Suivie de la Première Représentation de

LA PRIMA DONA *OU LA SŒUR DE LAIT,*

Vaudeville en 1 acte, de MM. Achille et Jules. Distribution:

Pippo,	MM. St. Victor.
Le marquis de Bella Flora,	Victorin.
Un notaire,	Eugène.
La Signora Rosellini,	Mlle. E. Dupuis.
Margaitta	Petit.

SALLE D'ORLEANS.

Pour L'ouverture,

SAMEDI PROCHAIN, 6 DECEMBRE 1834.

Grand Bal Paré et Masqué.

Prix d'entrée.—Les cavaliers, $1,50.

Tous les masques seront tenus de se démasquer en entrant pour se faire connaître. Nul ne pourra entrer au bal avec des armes. 1 déc

SALLE DE BAL

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

MERCREDI, 3 DECEMBRE 1834.

Grand Bal Paré et Masqué.

Prix d'entrée—Cavaliers $1,00

Les cavaliers trouveront un bureau pour déposer leurs cannes, chapeaux, manteaux &c. 3 déc.

SALLE WASHINGTON.

Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

MERCREDI, 3 DECEMBRE 1834.

Grand Bal Paré et Masqué.

Prix d'entrée pour les cavaliers, $1,00

Il se trouve dans l'intérieur de l'établissement (qui est le plus beau de ce genre qui existe dans les Etats-Unis), toutes les commodités que l'on peut désirer, Restaurant, Buvette, Bureau pour déposer les chapeaux, manteaux et cannes, Magasin de costumes et masques &c. &c.

3 décembre

A LOUER—Le vaste Magasin No. 24, rue de la Vieille Levée, dernièrement occupé par MM. R & A B Bein, comme un magasin de comestible. S'adresser à FERGUSON & HALL,
3 déc 22, Vieille Levée.

A LOUER—Le vaste Magasin No. 26, rue de la Vieille Levée, dernièrement occupé par MM. G W Pritchard & co. S'adresser à FERGUSON & HALL,
3 déc 22, Vieille Levée

RECU et à vendre par le Soussigné, flanelles de gaze, ditto de Sicile ditto superfin merinos français couleurs assortis, circassiennes ditto [illegible] noire, challis blanc, bas de laine noirs et blanc, ditto en cachemire ditto de mohair ditto en couleurs; toile d'Irlande toile à draps 4-4, 10-4 et 12-4 serviettes et damasses français ditto écru, chemises en laine, demi bas laine, &c. &c.
A. G. COCHRAN.
déc 2 43 Rue Chartres.

BANQUE DES ARTISANS & COMMERCANS.

LETTRES de Change,—sur la Mobile, Baltimore, Philadelphie, New York, Boston, Nashville et Natchez, à acheter.

Lettres de change sur l'Angleterre, Post Notes, Checks sur New York, Post-Notes sur Philadelphie et Checks sur Nashville, à vendre.

Toute échange doivent être présenté à cette Banque avant 11 heures. Les réponses rendues à midi.

1 déc Chs. BRIGGS, caissier

Compagnie des Dragons d'Orléans, de 1814—15.

VOUS êtes prévenu qu'une assemblée générale de la compagnie aura lieu mercredi, le 3 décembre prochain, chez M. P. Caillou, rue Gravier, à 5 heures du soir, pour délibérer sur des affaires de la plus haute importance, pour le bien de la compagnie. La présence de tous les membres est absolument nécessaire.

Par ordre du premier lieutenant commdt.

1 déc J. L. RABASSA, maréchal de logis.

PERDU—Il a été perdu vendredi après-midi, dans le quartier de la Bourse, un BOUTON monté avec une belle rose. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra rue St. Louis, No. 20. 29 nov—d

Banque des Artisans et Commerçants,

1er. décembre.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés qu'en conformité de la charte, l'élection annuelle des directeurs pour l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, le lundi 5 janvier prochain, entre 9 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

Par ordre de la Direction.

2 déc Chs BRIGGS, caissier

CHARBON de Liverpool d'Owell, et Charbon de Cannell en boucauts, en débarquement du navire Heroine, de Liverpool, à vendre par G. VANCE & GAMBLE,
2 déc 51, rue de la Douane

JAMBONS—10 boucauts de Jambons, débarquant du bateau à vapeur Roanoke, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
2 déc 28 et 29, Nouvelle-Levée

RECU:—Rubans gaze; do taffetas; do satin; do bobbinet &c.; gros de Naples noirs et en couleur; gros de Berlin; gros de Suisse; satin broché; satin blanc, rose bleu, vert et jaune, fichus blonde; do gaze; crêpe blanc et noirs; gants; schalls; satins; do. mérinos; do thibets; do cachemire &c,
A G COCHRAN,
2 déc 43, rue de Chartres.

SELLE TROUVEE.

IL a été trouvé par le nègre de M. Toulouse, une SELLE ANGLAISE, en bon état. Le propriétaire est requis de prouver son droit de propriété et de payer les frais du présent avis. S'adresser au bureau de cette feuille.
2 déc—☞

M'AYANT associé M. Jn. Fréd. Magnus, notre raison de commerce sera dorénavant J. Le Blanc & Co.
Nile.-Orléans, 1er. déc. 1834. J. LE BLANC,
2 déc F. MAGNUS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Docteur HARNED, a transporté son office rue Bourbon, No. 6, trois portes après la rue du Canal, il répondra immédiatement aux communications qui lui seraient adressées par la poste, et les personnes qui jugeraient convenable de lui demander des conseils par écrit en ajoutant le prix de la consultation, recevront la prescription écrite, et aussi le mode de traitement qu'ils auront à observer, et aucune question ne sera faite. Il espère que vingt ans de pratique, lui donnent un droit à la confiance publique. 2 déc—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

P. PAILHES informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin de la rue des Ursulines à la rue de Chartres, No. 91, entre Conti et Bienville, où il continue le même genre d'affaires. 2 déc—3

VENTES A BAS PRIX.

Pour cause de dissolution de Société.

LA société Veuve Van Rooten & Co., devant être dissoute au 15 Janvier prochain, offre à vendre à bas prix, les articles qui se trouvent en leur magasin, rue Royale, No. 156, vis à vis la Banque Consolidée.

Plus à bon compte.—1 caisse 100 Sabres d'infanterie; 1 Poêle en faïence; 2 Belles Glaces françaises; 1 paire Candelabres; 2 Rechauds; 2 petits Pianos à vent; Bijoutières; Vitrières &c. et 50 paniers Champagne 1ère. qualité, d'Epernay;

Si d'ici à cette époque les articles ci-dessus ne sont pas vendus, ils seront criés à l'enchère publique, par T. Mossy & co. 2 déc—1m

MR. ANAS. SALLES docteur en médecine de la faculté de Paris, demeure provisoirement rue de Condé, No. 77, à l'encoignure de la rue St. Philippe.
2 déc—3

SAFFEN & BODGER,

No. 3, rue de Chartres

ONT reçu par des arrivages du nord, un grand assortiment de marchandises propres à l'usage des familles qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, pour du comptant ou pour des billets acceptables.

Messrs. S & B. invitent respectueusement leurs amis et le public, de venir examiner ces marchandises, et ayant engagé nombre d'ouvriers en osier, qui seront ici durant l'hiver, ils feront faire sur commande, toute espèce de charriots d'enfans, berceaux et paniers.

N. B.—Les traiteurs de la campagne et les habitans feront bien de venir faire choix de ces articles.

2 déc [illegible]

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par [illegible]

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le bateau à vapeur fin marcheur MICHIGAN, capitaine J. Hart ayant la moitié de son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Pour le restant du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
3 déc Nos 29, Nouvelle Levée.

POUR LA HAVANE.

La polacre bien connue, VIZCAINA, capit. Camps, ayant tout son chargement prêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à M. DEL ACEBO,
3 déc rue St. Louis, No. 86

Pour St Yago de Cuba, Puerto Rico, Trinidad ou Nuevitas

Le beau brick espagnol VENUS, capitaine Hernandez, est prêt à recevoir un chargement et les passagers pour quelqu'un des dits ports. On offre ses bons emménagements aux passagers. S'adresser à GARCIA, BUYO & Co,
2 déc No. 34, rue Ste. Anne.

POUR TAMPICO, (le 4 courant.)

La goelette AIGUILLE, doublée et chevillée en cuivre, capitaine S. Sward, partira jeudi, 4 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Conti, ou à HARRISON, BROWN & Co,
2 déc 117, rue Royale.

POUR TABASCO.

Le brick fin voilier, EVELINE, capt. Jackson, partira positivement le 1er. décembre. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
29 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier et doublé en cuivre ST. ROMAN, capitaine Salva, ayant les deux-tiers de son chargement engagé, partira sans faute vers la fin de la semaine prochaine. Pour le reste du frêt, et passagers, s'adresser à GARCIA, BUYO & CO,
29 nov Rue Ste. Anne, No. 34.

POUR LE HAVRE.

Le brick NOBLE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Mustard, est en chargement pour le dit port, et partira immédiatement. Pour fret d'environ 100 balles de coton, s'adresser à THEODORE NICOLET & Co,
28 nov 25, rue Bienville.

POUR TAMPICO.

Le brick bien connu GENERAL SANTA-ANNA, capitaine Vanstavoren, est en chargement pour le dit port, il prendra un fret de 200 barils environ, et des passagers. s'adresser à
28 nov M S CUCULLU, LAPEYRE & Co

A FRETER.

La jolie goelette EXPRESS, ayant été réparée à neuf, avantageusement connue, sera frétée pour n'importe quel port du Mexique, Antilles ou Côte Ferme. Pour les conditions, qui seront raisonnables, s'adresser au capitaine Dupeyre, ou à Pre. LAFAYE,
27 nov rue Royale, No. 147

POUR MATANZAS.

La goelette SAN LUIS, Capitaine Gastrinagi, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira jeudi prochain. Pour fret de 30 barils ou passage, s'adresser à
25 nov S. PRATS & Fils.

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol, fin voilier, PAR, capitaine Pons, ayant la moitié de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à S. PRATS & Fils.
25 nov rue Ste. Anne no. 52.

EXERCICES GYMNASTIQUES, ET ECOLE DE DISTRACTION. DE ROPER.

Au-dessus de la maison Barnes, rue du Canal.

☞ Ouverts tous les jours jusqu'à midi. ☜

J. ROPER, informe respectueusement le public que ses exercices auront lieu à dater de lundi, 1er. décembre 1834, à 7 heures du matin.

L'avantage de ces exercices est trop apprécié pour qu'il soit nécessaire d'en parler; et M. Roper se contentera de dire seulement qu'il a obtenu des certificats des médecins de Philadelphie, et que son institution a joui du patronage de l'Université de Pennsylvanie.

Les parents qui placeront leurs enfans sous l'instruction de M. R. peuvent être assurés qu'on leur portera tous les soins.

Les exercices dureront depuis 7 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi, et de 4 à 9 heures du soir.

29 novembre—☞

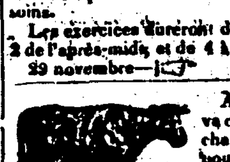

A VENDRE plusieurs belles vaches qui doivent mettre bas prochainement, et autres. S'adresser pour les voir de l'autre bord, chez M. Véret, à côté de l'habitation Marigny, et chemin du Bayou, à la maison à barrière blanche, avant le dernier reverbère.
3 déc

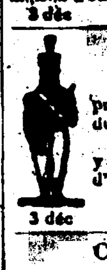

BATAILLON D'ARTILLERIE,

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 7 du courant, à 9 heures très précises du matin, pour fêter la Ste. Barbe.

Le Bataillon assistera à la grand'messe, et il y aura une quête en faveur des orphelins. Tenue d'hiver, bretelle au fusil, bouquet do.

Ad. SCHREIBER,
3 déc adjudant major

CAZADORES DE ORLEANS.

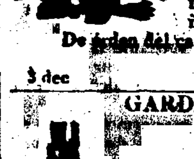

La compañía tomará las armas el domingo proximo, 7 del corriente, á las 11 en punto de su mañana, con casaca y pantalón de paño, morrion con pompon.

De orden del capitan,
JOSE M. BUSTAMANTE,
3 dec sargento 1o.

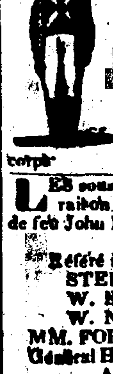

GARDES D'ORLEANS, *ATTENTION!*

Les deux compagnies prendront les armes dimanche prochain, 7 du courant, à 6 heures du matin, et s'assembleront au lieu ordinaire du rendez-vous, Equipement complet, veste et pantalon bleus.

Par ordre du capitaine,
G. CRUZAT, sergent major

Les sergents et caporaux sont invités à se réunir ce soir, chez le capitaine pour traiter d'affaires importantes concernant le corps 2 déc

LES soussigné ont, ce jour formé une société sous la raison de *Lambeth & Thompson*, même successeurs de feu John Linton. W. E. THOMPSON, W. M. LAMBETH.

Référé à Messrs.
STEPHEN DUNCAN, W. E. CORNER, W. N. MERCER, } Natchez.
MM. FORD & MACKHAM, Vicksburg.
Général H. S. SPRIGG, A. P. WILLIAMS. } Alexandria.
Nouvelle-Orléans, le 24 nov. 1834.—1m

BOEUF—70 barils Bœuf, prime, 41 do. mess do.; 34 demi barils do., maintenant en débarquement du bateau à vapeur Mountaineer, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
24 nov Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre: 66 sacs café nouveau, en débarquement de l'Alejandro; 450 sacs vieux café en magasin; 20 barils Amandes; 20 balles tabac en feuilles (Vuelta Abajo); 400 milliers de Cigarres de toutes descriptions.
22 nov 27, rue Toulouse

LES créanciers de M. A. V. Boismare sont priés de présenter leurs titres de créances à M. E. Carraby, avant la vente des biens de dit Boismare, afin que les syndics [illegible] puissent faire un état exact des dits créanciers.
E. CARRABY } Syndics des créanciers
A. SENECAL } de M. A V Boismare.
22 nov—9. 3ps.

200 Sacs de Salpêtre, en débarquement du navire Hercules, et à vendre par THEODORE NICOLET & Co.
22 nov No. 26, rue Bienville.

AVIS—La Maison de Pension de Madame Schreiner est ouverte pour la réception des pensionnaires, à l'encoignure des rues Magasin et Commune.
17 nov—12

MARCHANDISES FRANCAISES.

LE soussigné, arrivant de France, par le navire Salem, offre à vendre les articles suivants, savoir:

Un assortiment de meubles français, consistant en armoires, fauteuils élastiques et mécaniques, canapés à ressort, toilette à la duchesse, secrétaires, bureaux, tables de jeu, do de nuit, un grand assortiment de linge fait pour enfans, linons français pour mousquetaires, batistes à vignettes et ourlées à jour, un assortiment complet de gants pour hommes et femmes, une caisse de porcelaine; 31 douzaines de pantoufles [illegible] pour l'hiver, souliers pour femmes, brodequins do, robes de chambre pour hommes, cafetières en argent, chapeaux d'[illegible] et de femmes, &c.

SIMON MITAUD, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu Jeudi, 4 du courant, par l'ordre des gardiens du port, à dix heures du matin, à leur magasin, rue Conti, No. 19, 88 caisses contenant une grande variété de marchandises, consistant en pendules, vases, chandeliers, candélabres et un grand assortiment d'objets de goût et de modes, importés et endommagés à bord du navire New-Jersey, venant de New-York. Le tout vendu pour le compte de qui il appartiendra. Conditions au comptant de la vente. 3 déc

PAR J. BLACHE.

IL sera vendu Jeudi, 4 du courant, à 10 heures du matin, au magasin de Messrs. [illegible], rue Bienville, No. 55, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, 4 superbes cheminées, en marbre egyptien et 2 ditto [illegible]
3 décembre

PAR MOSSY & GARRIDEL.

MERCREDI 17 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, une Maison située au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre [illegible] et Casacalvo, ayant [illegible] appartemens [illegible] galerie, cuisine double, puits, &c. &c., le terrain sur lequel elle est située, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue de la Paix, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

Conditions:—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 3 déc

PAR MOSSY & GARRIDEL.

SAMEDI, 6 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, 100 Actions de la Compagnie d'Assurance des Négocians. Conditions Comptant. 3 déc

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui, 3 décembre, à 4 heures de l'après midi, entre les rues St. Louis et Conti, 58 barils de farine, débarquant de la goelette Eclipse. 3 déc

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu mardi, 9 du courant, à midi précis, à la Bourse Hewlett: Un terrain situé au faubourg Tremé, formant l'encoignure des rues St. Philippe et Dorgenoy, portant le no. 9 de l'Ilet B, comme il appert par un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville en date du .... mai 1832. Ce terrain mesure 40 pieds de face à la rue Philippe sur 117 de profondeur, le tout mesure française.

Conditions.—$113 33 1 3 comptant $113 33 1 3 le 19 mars 1835 et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, l'acte de vente se passera par devant J. Cuvillier, notaire public, à la charge de l'acquéreur. 3 déc.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

SERA vendu lundi le 15, à midi, à la Bourse: Deux lots de terre, de 30 pieds de front à la rue Craps et 120 en profondeur, mesure française, entre les rues des [illegible] et Musique. Ces lots sont situés sur une éminence derrière la rivière. Leur proximité de la rivière, du chemin-à-coulisses, de la presse à coton, moulin à papier, et les beaux édifices qu'on y construit maintenant, ne peuvent que les rendre dignes de l'attention des spéculateurs; le florissant voisinage où ces lots sont situés, les rend propre à une résidence agréable et augmentera leur valeur.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. Le plan est déposé à la Bourse. 3 déc.

PAR JOS. LE CARPENTIER.

IL sera vendu, mercredi, 3 décembre, à 10 heures précises du matin, à son magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra, une Balle de Couvertures françaises, légèrement avariées. 2 déc

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu mercredi, 3 décembre courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra 5 caisses Marchandises Sèches, importées et avariées à bord du navire New Jersey, capitaine Wibray, venant de New-York. 3 déc

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu mercredi, 3 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

Une quantité de quincaillerie et de marchandises sèches, importées et avariées à bord du navire New-Jersey, capitaine Wibray, venant de New-York. 2 déc

PAR J B BLACHE.

IL sera positivement vendu samedi, 6 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, pour clôre un compte, 20 jeux de cercles 2 déc

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu mercredi, 3 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, une quantité de groceries, importées et avariées à bord du navire New-Jersey, capitaine Wibray, venant de New-York. 2 déc

PAR J. LECARPENTIER.

MERCREDI, 3 déc. il sera vendu à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, un grand assortiment de marchandises sèches, importées et avariées à bord du navire New Jersey, capitaine Wibray, de New-York. 2 déc

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, mercredi prochain, 3 de décembre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra: 3 colis de marchandises sèches, importées et avariées à bord du navire New Jersey, capitaine W Craig, venant de New York. 1 déc.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 6 décembre, à la Bourse Hewlett, à midi, sera vendu l'esclave Louise, créole, âgée de 21 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente chez Joseph Cuvillier, et aux frais de l'acquéreur. 1 déc.

PANORAMA MOUVANT.

BONAPARTE

Maintenant ouvert tous les Soirs.

GRAND Panorama mouvant de St. Clair dans la salle en face du Théâtre américain. Il représente différentes scènes de la vie du Grand Napoléon, en commençant par la bataille de Waterloo, la prise de sa voiture, la vue des côtes de France, l'extérieur et l'intérieur de l'île Ste. Hélène; le convoi funéraire du Grand Homme. Le tout comprend douze différentes vues, et elles sont accompagnées d'une musique militaire. On donnera une description de chacune de ces vues. Ce panorama a été apporté ici à grands frais, et il est exposé dans la plus grande salle que le propriétaire ait pu se procurer. Il a été exposé, durant deux saisons, au jardin de Niblos, à New-York, ainsi que dans les principales villes de l'Union, avec le plus grand succès.

☞Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le rideau sera levé à 7 heures précises. On ne représentera que le soir.

Les dames et les familles entreront par la porte de la rue Natchez.

Prix d'entrée—50 cents. Pour les détails voyez les affiches. 19 nov—d

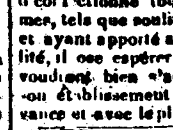

DUPLECHE, cordonnier pour femmes, récemment arrivé de France par le *Talma*, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'établir son atelier et sa boutique, rue St. Pierre, entre Bourbon et Dauphine, No 112; il confectionne tous les genres de chaussures pour femmes, tels que souliers et brodequins de goût et à la mode, et ayant apporté avec lui des matériaux de première qualité, il ose espérer satisfaire pleinement les personnes qui voudront bien s'adresser à lui. On trouvera toujours à son établissement toute espèce de chaussures faites d'avance et avec le plus grand soin. 24 nov—3

LES soussignés, entrepreneurs de bâtimens, s'étant associés sous la raison de "Fernandez et Starr," depuis le 17 de ce mois, ont l'honneur d'offrir leurs services au public. Les personnes qui désireraient les honorer de leur confiance, voudront bien s'adresser au No. 36, de la rue St. Anne, ou à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade. Jos. M. FERNANDEZ,
17 nov—10 THOMAS STARR.

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs Café de la Havane, en débarquement du brick Sol de Puntales, et à vendre par
27 nov. A. QUERTIER & BOUTIN.

LE soussigné, Docteur en médecine des facultés de Paris et de Louvain, membre de plusieurs sociétés &c. a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile en cette ville, rue de la Douane, no. 311. Un long séjour et une pratique étendue dans une des colonies françaises (la Guadeloupe), l'ont rendu familier avec les affections de ces climats, comme aussi avec les différentes branches de l'art de guérir, et spécialement les accouchemens et les maladies des femmes et des enfans.
24 nov—1m CHALOPT.

LE DR. MAC-MAHON a transporté son bureau au No. 175, rue de la Douane, entre les rues Bourgogne et Remparts. 25 nov—1m

A VENDRE à l'amiable, à des conditions avantageuses une Négresse, bonne couturière et [illegible]. S'adresser au D. Léger, rue de Chartres, no. 43.
29 nov.

[illegible] Pipes Eau de Vie française, récemment débarquée et à vendre par THEODORE NICOLET & Co. [illegible]